
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 25 juin 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 1028

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 juin 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 1029

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 juin 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE14 1030

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 juin 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE14 1031

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 16 juin 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE14 1032

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public de services professionnels pour la réalisation d'interventions archéologiques requises en 2014 dans le secteur délimité par les rues Brennan, de la Commune et de Nazareth (Projet Bonaventure, dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest);
- 2- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1141009003

CE14 1033

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de ne pas octroyer le contrat découlant de l'appel d'offres public 10084 visant la réalisation des travaux de construction d'une conduite de 1200 mm de diamètre, en tunnel, dans l'axe de la rue Jarry, entre la 18^e Avenue et la rue Champs-d'Eau et de retourner en appel d'offres après avoir effectué une réévaluation technique et financière du projet.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1140543002

CE14 1034

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service de la culture, en collaboration avec le Service de la diversité sociale et des sports, à tenir un concours sur invitation pour l'intégration d'une oeuvre d'art dans le cadre du projet de construction du Centre de soccer de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1140230002

CE14 1035

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la Fondation Espace pour la vie pour la fourniture de lanternes chinoises fabriquées à Shanghai pour une somme maximale de 85 000 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service du sous-traitant chinois en date du 28 mars 2014;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1143815002

CE14 1036

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 161 064 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement des chaudières à la caserne de pompiers n° 50, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Neveu & Neveu Ltée plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 146 421,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5677;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1145350001

CE14 1037

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 414 745,60 \$, taxes incluses, pour les travaux de protection de chute de neige et de glace des entrées du bâtiment de la haute pression et d'un secteur du bâtiment de filtration de l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Couvreur Verdun inc, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 398 793,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5721;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1145258002

CE14 1038

Il est

RÉSOLU :

de conclure un contrat de gestion avec la Ville de Longueuil, personne morale de droit public, lequel définit les paramètres de collaboration dans la gestion et l'exploitation du système de vélo en libre-service sur le territoire de la Ville de Longueuil jusqu'au 15 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1144368005

CE14 1039

Il est

RÉSOLU :

- 1- fermer et retirer du domaine public le lot 4 936 658 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Giorgio Malandrucolo et Mme Assunta Casella, aux fins d'assemblage pour vocation résidentielle, un résidu de terrain d'une superficie de 76,2 mètres carrés, situé à l'ouest de la rue Narcisse-Dionne, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitué du lot 4 936 658 du cadastre du Québec, pour la somme de 4 667 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1131368017

CE14 1040

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville accorde à la Société de transport de Montréal le droit d'utiliser des espaces dans la voûte appartenant à la Ville, située sur le Mont-Royal, pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} avril 2014 au 31 mai 2019, pour y installer, maintenir et opérer des équipements de radiocommunication, moyennant un loyer total de 715 187,25 \$, excluant les taxes, le tout, selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- de résilier le bail actuel se terminant le 31 décembre 2014, (CO95 01031), par lequel la Ville accorde à la Société de transport de Montréal, le droit d'utiliser des espaces dans la voûte située sur le Mont-Royal;
- 3- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1130785010

CE14 1041

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville accorde à la Société de transport de Montréal le droit d'utiliser des espaces dans la station d'épuration des eaux usées de l'Est appartenant à la Ville, située au 12001, boulevard Maurice-Duplessis à Montréal, pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2019, pour y installer, maintenir et opérer des équipements de radiocommunication, moyennant un loyer total de 174 855,75 \$, excluant les taxes, le tout, selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1130785009

CE14 1042

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 300 000 \$ à Culture Montréal, soit 100 000 \$ en 2014, 100 000 \$ en 2015 et 100 000 \$ en 2016, pour la réalisation de son plan d'action triennal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1144248002

CE14 1043

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier exceptionnel et non récurrent de 50 000 \$, pour l'année 2014, à La Maison Marguerite de Montréal inc., pour le maintien de six chambres destinées aux femmes en état d'itinérance ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'autoriser à cette fin un virement budgétaire de 50 000 \$ des dépenses générales d'administration vers le budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1142586010

CE14 1044

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier une dépense de 2 125,30 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, du 9 au 17 mai 2014, dans le cadre d'une mission institutionnelle, économique et urbaine à Lyon, Paris et Bruxelles ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1140843009

CE14 1045

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Luc Denis, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive du Service de la Diversité sociale et des sports, à titre de représentant de la Ville de Montréal au conseil d'administration de Sport et Loisir de l'île de Montréal, pour une période de deux ans, soit de 2014 à 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1141658004

CE14 1046

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 600 000 \$, en provenance du budget des priorités de l'administration vers le budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports afin de poursuivre les opérations de remplissage mécanisées nids-de-poule 2014, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1142088002

CE14 1047

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 79 992, 51 \$, en provenance du projet 40146 – Réaménagement et infrastructures – Site de Contrecoeur vers le projet 35020 – Mise en valeur du boulevard De Maisonneuve – Phase 1 – secteur Concordia, au PTI 2014-2016 du Service de la mise en valeur du territoire pour les travaux de réaménagement d'une partie de la place Norman-Bethune, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1142701040

CE14 1048

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le regroupement au sein du Service des communications des activités en communication du Service de l'eau, à compter du 1^{er} juillet 2014.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1143709002

CE14 1049

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Claude Carette à titre de Directeur de service - Infrastructures, voirie et transports dans la classe salariale FM 13 (135 340 \$-169 170 \$ - 203 000 \$) pour une période indéterminée, conformément à l'article 2 du « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813, modifiée) et conformément à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1145904013

Levée de la séance à 11 h 25

70.001

Les résolutions CE14 1028 à CE14 1049 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville